

# ANNEXES

**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
 Séance du 18 décembre 2023**

<b>DATE DE CONVOCATION</b>	L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la mairie de Mazé en séance publique sous la présidence de Monsieur Christophe POT.										
12/12/2023	Étaient présents : M. Eric PORCHER, Mme Nathalie PÉANT, M. Vincent GABORIAU, Mme Carole BOURIGAU, MM. Francis CHAMPION, Nicolas THOMAS, Mmes Laure LEMALLIER, Lucienne DUPUY, MM. Dominique PARIS, Jean-François GOULU, Claude HUET, Gilles DUBOIS, Mmes Sylvie GILBERT, Myriam THIBAudeau, Annie LATOUR, M. Rodolphe BRIOUDE, Mme Carole AGASSANT, MM. Sébastien BOURDIN, Erwan GARREC, Vincent DUPÉ, Jérôme DOISNEAU, Mmes Myriam BIZET, Mélanie BEAUDOIN-RICHARD, Caroline BERETTI, Pauline THIBault, soit 26 membres présents formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Municipal étant composé de 32 membres.										
<b>DATE D’AFFICHAGE</b>											
21/12/2023	<p>Étaient excusés : Mme Sandrine BÉLANGÉ, MM. Guillaume MOUGEL, Jérôme BOULIDARD, Mme Suzy BIRTÈGUE.</p> <p>Étaient absents : M. Marc-Olivier FOURCHER, Mme Elise THEVENOU.</p> <p>Monsieur Christophe POT, après avoir constaté que le quorum est atteint, ouvre la séance.</p> <p>Le Conseil Municipal désigne M. Erwan GARREC en qualité de secrétaire de séance.</p> <p>Conformément aux dispositions de l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), ont donné pouvoir de voter en leur nom :</p>										
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE</b>	32										
<b>PRÉSENTS</b>	26										
<b>VOTANTS</b>	29										
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Mandants</th> <th>Mandataires</th> <th rowspan="4">29 Membres votants</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>M. Guillaume MOUGEL</td> <td>Mme Laure LEMALLIER</td> </tr> <tr> <td>M. Jérôme BOULIDARD</td> <td>Mme Carole AGASSANT</td> </tr> <tr> <td>Mme Suzy BIRTÈGUE</td> <td>Mme Lucienne DUPUY</td> </tr> </tbody> </table>	Mandants	Mandataires	29 Membres votants	M. Guillaume MOUGEL	Mme Laure LEMALLIER	M. Jérôme BOULIDARD	Mme Carole AGASSANT	Mme Suzy BIRTÈGUE	Mme Lucienne DUPUY	
Mandants	Mandataires	29 Membres votants									
M. Guillaume MOUGEL	Mme Laure LEMALLIER										
M. Jérôme BOULIDARD	Mme Carole AGASSANT										
Mme Suzy BIRTÈGUE	Mme Lucienne DUPUY										
	Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2023 à l'unanimité.										
	<p align="center"><b>D2023-109 – Aménagement du Territoire – Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents : avis sur des travaux programmés sur la commune</b>                      Rapporteur : Eric PORCHER</p>										
	<p>Le Conseil Municipal,</p> <p>Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L.123- 1 et suivants, L.181- 1 et suivants, L.211-7, R 181-1 et suivants, R.214-88 à R.214-103,</p> <p>Vu le courrier de M. le Préfet en date du 24 novembre 2023 nous informant du complément d'enquête publique ouverte du 11 décembre 2023 au 12 janvier 2024,</p> <p>Vu le projet d'entretien et de réhabilitation des cours d'eau du Val d'Authion,</p> <p>Vu l'avis favorable de la commission « aménagement-patrimoine » en date du 18 octobre 2023,</p>										

Vu l'exposé de M. PORCHER,

Considérant que le projet concerne la commune de Mazé-Milon,

Considérant l'impact des travaux sur l'environnement, l'hydrologie et le paysage.

### DÉLIBÈRE

A l'unanimité,

**Article 1 :** émet un avis favorable quant au projet de réhabilitation des cours d'eau de la Vallée de l'Authion et la délivrance de l'autorisation environnementale permettant leur exécution sur la commune de Mazé-Milon

**Article 2 :** charge M. le Maire d'en informer M. le Préfet de Maine et Loire

**Caractère exécutoire :** la présente délibération sera inscrite au registre des délibérations, transmise à la Sous-préfecture de Saumur pour le contrôle de sa légalité, La liste des délibérations sera affichée à la porte de la Mairie.

**Recours :** la présente délibération peut faire l'objet de recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des formalités certifiant son caractère exécutoire, indiquées à l'article précédent.

Fait et clos en séance, les jour, mois et an susdits,  
Et ont signé les membres présents

Le Maire,

La secrétaire de séance,



Christophe POT.

Erwan GARREC.

# CERTIFICAT D’AFFICHAGE

\*\*\*

Commune de Mazé-Milon

---

Syndicat Mixte du Bassin de l’Authion et de ses Affluents

Réhabilitation des cours d’eau du réseau stratégique du territoire  
à risque inondation (RSTRI)

---

Arrêté préfectoral DIDD/BPEF/2023 n°324 du 23 novembre 2023  
portant organisation du complément d’enquête publique concernant la demande  
de déclaration d’intérêt général et d’autorisation environnementale « IOTA »

Je, Eric Porcher, certifie que l’avis relatif à l’arrêté  
préfectoral susmentionné a été affiché à la mairie de Mazé-Milon aux  
endroits officiels d’affichage, du 24 novembre 2023 au  
12 janvier 2024 inclus.

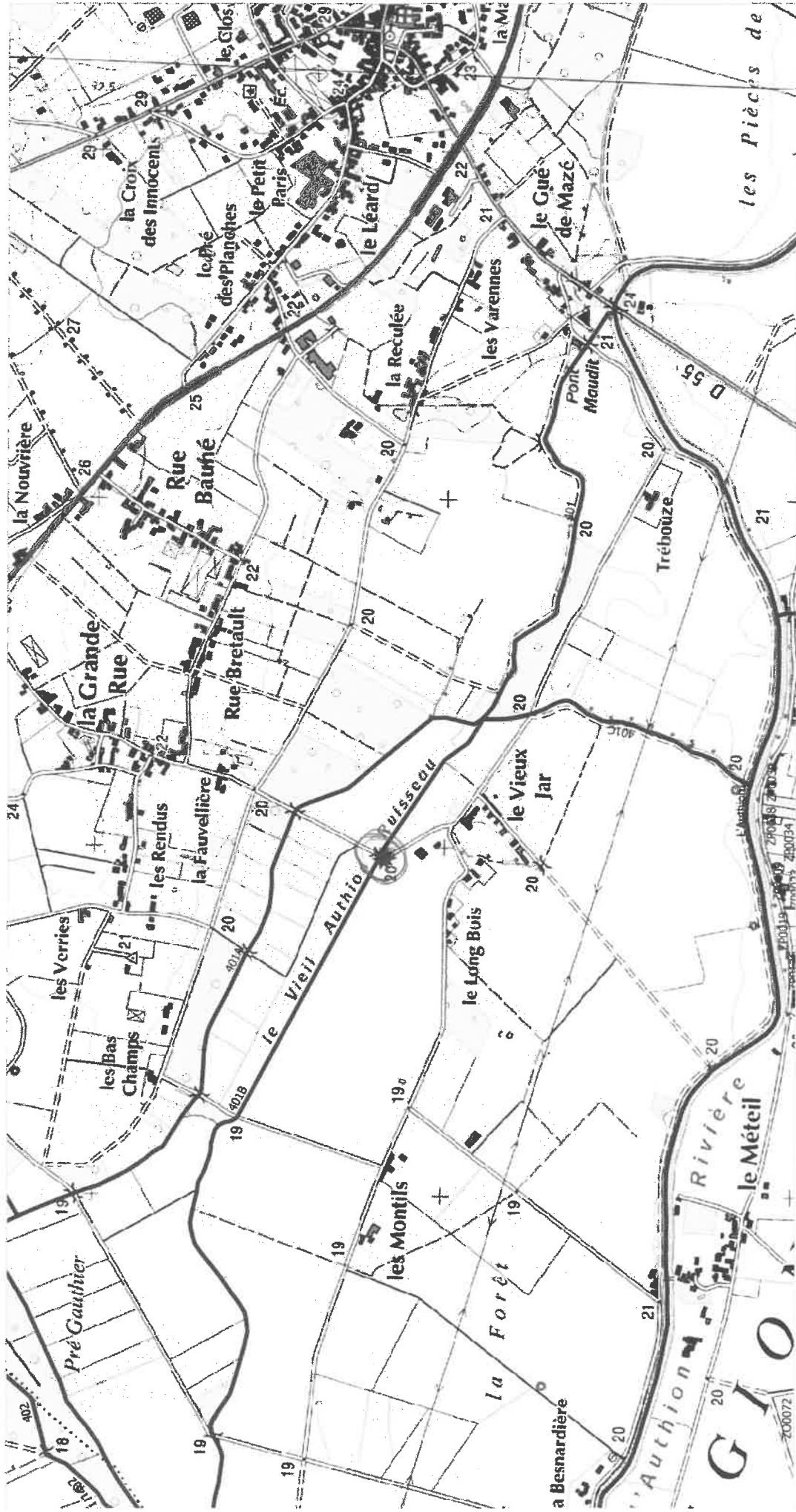
Fait à Mazé Milon  
Le 12 janvier 2024



(tampon et signature)

(à signer à la fin de l’affichage)

à transmettre au commissaire enquêteur à la fin de l’enquête



Commune de Mazé-Milon – CE 400 – Le Vieil Authion





JUDICIAIRES ET LÉGALES

Ventes aux enchères

ANGERS - HOTEL DES VENTES DU MAINE
SCP CHAUVIRE COURANT - ENCHERES PAYS DE LOIRE

MERCREDI 29 NOVEMBRE
9H - COLLECTIONS : TIMBRES - CARTES POSTALES - LIVRES

10H30 - COLLECTIONS MODERNES
Objets d'art, Objets de vitrine

14H - BELLE VENTE MOBILIERE
Art de la table, Argenterie, Objets d'art, Objets de vitrine

Vente en live - www.intencheres-live.com
Calendrier des ventes, catalogues et photos

SCP CHAUVIRE COURANT - ENCHERES PAYS DE LOIRE
1 Rue du Maine - 49100 ANGERS

HOTEL DES VENTES D'ANGERS
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DE VEHICULES

Jeudi 30 novembre 2023
A MOZE-SUR-LOUET (49610) - Z.A. DU BOGAGE

A 10h00 : RENAULT Master/Trafic/Kangoo, CITROEN Jumper, VOLKSWAGEN Transporter, FORD Transit

A 14h00 : MINI cooper, RENAULT Talisman, DACIA Duster, CITROEN C3, PEUGEOT 108/207/5008...

VENTE aux ENCHERES PUBLIQUES
Mardi 28 Novembre 2023
Suite Liquidations Judiciaires.

14h00 : MATERIEL DE BATIMENT et DIVERS, VEHICULES
36 rue Moine Ossant - Sabat Lambert des Levées - 49400 Samzay

14h00 : MATERIEL DE BATIMENT et DIVERS, VEHICULES
36 rue Moine Ossant - Sabat Lambert des Levées - 49400 Samzay

Vente de 14h00 à 14h30
Fraix au lots 14,26 % TVA. TTC récupérable, 2 pièces d'échelle au-dessus de 1500 €

ANGERS - 12 rue des Armes | SAUMUR - 7 rue Dupuis-Trouzet
49100 ANGERS - Tél. 02 41 80 88 80 | 49000 SAUMUR - Tél. 02 41 31 02 17

ANGERS-CHOLET-MOZE
HOTEL DES VENTES D'ANGERS - SCP CHAUVIRE COURANT

MARDI 28 NOVEMBRE 10H00
6 RUE CHARLES BOURCIER - 49600 ANDREZE

Suite L3 Garage automobile
Leve boîte, arrache à l'énergie, chargeur de batterie, presse 30t, machine à climatisation, 4 évaporateurs, servomoteur JB, VOLKSWAGEN T5.

MERCREDI 29 NOVEMBRE 10H00
418 RUE DE LA JOHANNIE - 49300 CHOLET

Suite L3 artisan plâtrier
Scie plongeante scie sautoie visseuse rabot, perceuse disqueuse, scie à ruban perforateur marteauuse serrisecrise lésers chloème, imprimanteur échelle petit mode de montage jolis visserie colle, imprimanteur suite de bain vaque parois de douche

VENDREDI 1er DECEMBRE 10H30
136 AV DU MARECHAL LECLERC - 49300 CHOLET

Suite L3 Magasin de meubles
Cappots faucon, Stronches électriques tables basses armoirs, tables à manger petit meuble table accessoires de décoration lampes miroirs poud sonnerie matelas

Détail sur notre site : www.intencheres.com/49003
contact@chauvire-courant.fr

Vous êtes un professionnel (collectivités, avocats, notaires, etc) : déposez, gérez et suivez vos annonces légales pour Le Courrier de l'Ouest, ou pour tout autre journal, sur notre site www.mediadex.fr

Avis administratifs

AVIS DE COMPLÈMENT D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Préfecture de MAINE-ET-LOIRE

En application de l'arrêté préfectoral DD44PEF-2023 n° 224 du 26 novembre 2023, un complément d'enquête publique de 33 jours sera ouvert à la mairie de Mazé-Milon du lundi 11 décembre 2023 au vendredi 12 janvier 2024 à 17h 00 inclus, sur la demande présentée par le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion en vue de la déclaration d'intérêt général des travaux et de la délivrance de l'autorisation environnementale permettant leur exécution.

La décision de déclarer ou non les travaux d'intérêt général et d'autoriser ou non leur exécution sera prise par arrêté du préfet de Maine-et-Loire. Pendant la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment l'étude d'impact peut être consulté : 1° sur support papier à la mairie de Mazé-Milon (place de l'Église, Mazé, 49630 Mazé-Milon) ; lundi, mercredi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, mardi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00, jeudi de 14 h 00 à 17 h 00 (sous réserve de modification exceptionnelle liée aux impératifs de service de la collectivité).

Le commissaire-priseur spécialiste-consulte à votre service
Le commissaire-priseur est le spécialiste du marché de l'Art, et il est un des seuls à connaître le juste prix des objets, étant en contact de marché quotidien à travers les ventes publiques.

Il est habilité, en dehors des ventes publiques, à évaluer les objets et à en donner une estimation. L'engagement dans ces opérations est sa responsabilité. Le commissaire-priseur je vous donne le rôle de conseiller lors de votre achat après un décès, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Vie des sociétés

ANTHEPHILDA
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Saint-Barthélemy-d'Anjou du 7 novembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : Anthephilda.

DIAPHANE DES LIÈGES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Avis de durée de la constitution de la société à responsabilité limitée Diaphane des Lièges.
Capital : 10 000 euros.
Siège : Angers (49100), 11, rue des Lièges 49100 ANGERS RCS Angers

AVIS DE LEGS UNIVERSEL
Il est porté à la connaissance de tout intéressé que Mme Simone Alphonse Louise Lévy, demeurant à Vaulandry (49280), 80, rue des Champs-Servy, née à Tiercé (49125), le 15 mai 1929, célibataire, décédée à Doué-la-Fortaine (49700), le 17 juillet 2023, a consenti un legs universel aux termes d'un testament olographe.

Autres légales

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTAT DE CRÉANCES SALARIALES
Conformément à l'article L.625-2 du Code de commerce et à l'article R.625-3 du décret du 29 décembre 2005, l'ensemble des relevés de créances salariales résultant d'un contrat de travail a été déposé au greffe pour les affaires suivantes :

Abonnez-vous vite!
50€ pour 3 mois
Le Courrier de l'Ouest
Pourquoi l'Anjou est-il une terre de vignes?
Chaque jour, votre journal livré chez vous avant 7h 30. INCLUS, un accès numérique à partager avec 4 de vos proches.

OUI, je souhaite m'abonner au Pack famille Le Courrier de l'Ouest :
Pendant 3 mois 7j/7, le journal papier livré à domicile pour 50€ au lieu de +21,20€\*, soit 58% de réduction.
INCLUS, un accès aux contenus numériques à partager avec 4 proches de mon choix.

MARCHÉS PUBLICS
TOUTES LES PLATEFORMES
TOUS LES APPELS D'OFFRES
TOUS LES DCE
1 SEUL SITE
POUR COLLECTER LES ANNONCES ET LES CAHIERS DES CHARGES



Trouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur :
www.marchespublics.com

Marchés publics
Procédure adaptée

Renovation thermique de l'école maternelle publique Marcel Leneau, rue des Bottiers

PROCÉDURE ADAPTÉE

1. Pouvoir adjudicataire : commune de La Séguinière, avenue Abbé-Chauveau, BP 4, 49260 La Séguinière. Tél. 02 41 56 90 53.
2. Procédure de passation : procédure adaptée.
3. Objet du marché : rénovation thermique de l'école maternelle publique Marcel Leneau, rue des Bottiers, 49260 La Séguinière.

Ville d'Ombrière-d'Anjou

Location du matériel divers

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : ville d'Ombrière-d'Anjou (49).
N° national d'identification :
Type : SIRET - N° : 20000947400019.
Code postal/ville : 49343 Ombrière-d'Anjou.

Commune de Champocé-sur-Loire
Régénération de l'ancienne caserne en salle polyvalente et aménagement d'un accueil périscolaire

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : mairie de Champocé-sur-Loire.
N° national d'identification : Siret : 214 500 680 00015.
Ville : Champocé-sur-Loire. Code postal : 49123.
Groupement de communes : non.

Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation : en lien URL avec les documents de la consultation : https://www.marchespublics.com/7073915
Ingrédients des documents sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non commentés disponibles : non.

Commune de Trémintines

Restauration du clocher

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : commune de Trémintines.
N° national d'identification : SIRET : 4905 521 00015.
Ville : Trémintines. Code postal : 49340.
Groupement de communes : non.

Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation : https://marchespublics.com/7073915
Ingrédients des documents sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non commentés disponibles : non.

Avis administratifs
Vie des sociétés
Adecia

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le maire de la commune de Montreuil-sur-Erre, par arrêté n° 29864-AJHF-MSE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur la modification n° 2 du Plan local d'urbanisme de la commune qui se déroulera durant 16 jours consécutifs du 4 janvier 2024 à 9 h 00 au 19 janvier 2024 à 17 h 30 inclus.

Section 1 : Identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : commune de Trémintines.
N° national d'identification : SIRET : 4905 521 00015.
Ville : Trémintines. Code postal : 49340.
Groupement de communes : non.

AVIS DE COMPLÉMENT D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En application de l'article préfectoral DDD-2019-02-0001, le maire de la commune de Trémintines a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur la modification n° 2 du Plan local d'urbanisme de la commune qui se déroulera durant 16 jours consécutifs du 4 janvier 2024 à 9 h 00 au 19 janvier 2024 à 17 h 30 inclus.

Section 1 : Identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : commune de Trémintines.
N° national d'identification : SIRET : 4905 521 00015.
Ville : Trémintines. Code postal : 49340.
Groupement de communes : non.

ouest france 1 journal, 4 cahiers

Abonnez-vous au Pack famille 35€ mensuel (journal + contenus numériques)
Déjà abonné ? Gérez votre abonnement en appelant un conseiller du lundi au vendredi de 8h à 18h

Advertisement for Ouest-France newspaper subscription, including contact information and pricing details.

Marchés publics
Procédure formalisée

Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de 30 logements collectifs, lot Pellauz 2, Zac des Capucins à Angers.

APPEL D'OFFRES OUVERT

Identification du maître d'ouvrage : CHS Association, Société Anonyme Coopérative pour la performance des réalisations proposées.
Objet du marché : le présent marché concerne une prestation de maîtrise d'œuvre définie à l'article L.245-1 de l'ordonnance n° 2016104 du 20 novembre 2016 portant partie législative du Code de la commande publique.

A NOS ANNONCES
Nous recevons nos annonces de bien vouloir répondre, même par la négative.

Section 1 : Identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : commune de Trémintines.
N° national d'identification : SIRET : 4905 521 00015.
Ville : Trémintines. Code postal : 49340.
Groupement de communes : non.

AVIS DE COMPLÉMENT D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En application de l'article préfectoral DDD-2019-02-0001, le maire de la commune de Trémintines a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur la modification n° 2 du Plan local d'urbanisme de la commune qui se déroulera durant 16 jours consécutifs du 4 janvier 2024 à 9 h 00 au 19 janvier 2024 à 17 h 30 inclus.

MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 1er décembre 2023, l'association unifiée a décidé :
- d'élire un bureau chargé de la mise à jour des comptes de liquidation et de la vente d'actifs, formation et conseil, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Le commissaire-priseur spécialiste-conseil à votre service

Le commissaire-priseur est le spécialiste du marché de l'art, et il est un des seuls à connaître le juste prix des objets, écarté en contact du marché quotidien à travers les ventes publiques.

JUDICAIRES ET LÉGALES

Vous êtes un professionnel (collectivités, avocats, notaires, etc.) déposez, gérez et suivez vos annonces légales pour Le Courrier de l'Ouest, ou pour tout autre journal, sur notre site www.medialois.fr

Pour votre prochain numéro d'annonce légale : Médialois, tél. 02 53 20 42 00 - Fax 02 53 309 009 (0,12€ le minute) e-mail : annonces.légales@medialois.fr - Internet : www.medialois.fr

Marchés publics

Procédure adaptée

Ville d'Ombrière-d'Anjou

Location de matériel divers

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur : Nom complet de l'acheteur : ville d'Ombrière-d'Anjou (49). Numéro national d'identification : 2023050MAPA. Type : Siret - N° : 20005947400019. Code postal/Ville : 49420 Ombrière-d'Anjou. Groupement de commandes : non. Section 2 : Communication : Moyens d'accès aux documents de la consultation : Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.fr

Commune de Baugé-en-Anjou

Mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension et la réhabilitation partielle de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Baugé à Baugé-en-Anjou

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur : Nom complet de l'acheteur : commune de Baugé-en-Anjou, place de l'Europe, Baugé, 49150 Baugé-en-Anjou. Type de numéro national d'identification : 202 082 702 00012. Groupement de commandes : non. Section 2 : Communication : Moyens d'accès aux documents de consultation : lien vers le profil d'acheteur : https://marchespublics.maine-et-loire.safefinder.com

Les missions de l'Expert-Comptable

De l'établissement des comptes annuels au conseil en matière de gestion, de droit des affaires, de droit fiscal, de droit social, ou encore de conseil à l'export, l'Expert-Comptable est le conseil permanent du chef d'entreprise.

Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise.

- Compabilité de l'entreprise
• Gestion de l'entreprise
• Obligations légales de l'entreprise
• Formalisation de l'entreprise
• Audit de l'entreprise

Commune de Trémontines

Restauration du clocher

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur : Nom complet de l'acheteur : commune de Trémontines. Type de numéro national d'identification : Siret N° national d'identification : 214 602 551 00015. Ville : Trémontines. Code postal : 49340. Groupement de commandes : non. Section 2 : Communication : Lien direct aux documents de la consultation : https://marchespublics.maine-et-loire.safefinder.com

Section 3 : Procédure : Type de procédure : procédure adaptée ouverte. Conditions de participation : Capacité économique et financière : voir règlement de consultation. Capacité technique et professionnelle : voir règlement de consultation. Technique d'achat : zéro-cadre. Date et heure limite de réception des offres : mardi 15 janvier 2024, 12 h 00.

Section 4 : Identification du marché : Intitulé du marché : Location de matériel divers. Classification CPV : 42410000. Type de marché : services. Description succincte du marché : location de matériel divers. Lieu principal d'exécution : Ombrière-d'Anjou. Durée du marché (en mois) : 48.

Vie des sociétés

LES PAPUCHES Société par actions simplifiée À associé unique Au capital social de 5 000 euros 32, chemin de la Petite Forêt, Andard 49500 LOIRE-AUTHEUN RCS Angers 884 001 022

MODIFICATIONS Suite au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 4 octobre 2023, à effet du 1er octobre 2023, il a été décidé d'élire en tant que président des activités d'achat-vente en gros ou au détail de tous produits liés au végétal (plantes aromatiques, plantes médicinales, plantes à massifs).

AVOCATS ASSOCIÉS SUD 4, rue Liné, 44100 NANTES. Avis de modification Modifications intervenant dans l'information légale concernant la SAS «Antioch Structures» (capital) 5 000 euros, siège 5, rue Joseph-Fourier, 49070 Beaucouac, SIREN 817 613 805 RCS Angers, acte enregistré des associés du 20 avril 2023.

Autres légales AVIS DE DÉPÔT PRÉTABLI DE CRÉANCES SALARIALES Conformément à l'article L.625-1 du Code de commerce et à l'article R.625-5 du décret du 28 décembre 2005, l'ensemble des relevés de créances salariales résultant d'un contrat de travail à été déposé au greffe pour les créanciers suivants :

Soyez informés Pour le 15 décembre 2023 SELARL Méliano KREISS 11, rue Lamoignon, BP 99126 49021 Angers. A NOS ANNONCES Nous recevons nos annonces de loi pour négocier, ou lettres qui leur permettent de négocier en temps pour la loi.

Avis administratifs

Préfecture de MAINE-ET-LOIRE Communauté de MONTREVAULT-SUR-ÈVRE Modification n°2 du Plan local d'urbanisme AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE En application de l'arrêté préfectoral DDD-DRP-2023 n° 224 du 23 novembre 2023, un complément d'enquête publique de 33 jours sera ouvert à la mairie de Montrevault-sur-Èvre du lundi 11 décembre 2023 au vendredi 12 janvier 2024 à 17 h 00 inclus.

Le maire de la commune de Montrevault-sur-Èvre, par arrêté n° 23-654-AUR-FMSE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur la modification n° 2 du Plan local d'urbanisme de la commune qui se déroulera durant 18 jours consécutifs, du 4 janvier 2024 à 9 h 00 au 19 janvier 2024 à 17 h 30 inclus. À cet effet, M. Bernard Thierry a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Nantes. Le dossier de modification n° 2 du PLU sera disponible à la consultation du public à l'hôtel de ville de Montrevault-sur-Èvre (2, rue Arthur-Gibouin, Montrevault-sur-Èvre) à Saint-Pierre-Montmorin, aux heures habituelles d'ouverture pendant la durée de l'enquête.

Le Courrier de l'Ouest

Abonnez-vous vite!

30€ pour 2 mois Le Courrier de l'Ouest Les Industriels choletais se serrent les coudes Choler, une équipe à rebâtir

Diverto Marion Rousselle Notre publication adhère à A R P dont elle suit les recommandations. Les remarques concernant une publicité gérées dans notre publication sont à adresser au :

Chaque jour, votre journal livré chez vous avant 7h 30. INCLUS, un accès numérique à partager avec 4 de vos proches.

Les notaires, rédacteurs de l'acte authentique

- Les actes authentiques présentent des avantages considérables, parce qu'ils sont revêtus du sceau de l'Etat :
\* leur signature par le notaire fait foi de leur contenu et de leur date : force probante.
\* Ils sont, pour les obligations qu'ils contiennent, exécutoires sans qu'une décision de justice préalable soit nécessaire : force exécutoire. L'acte notarié produit les effets d'un jugement définitif.
\* Ils assurent aux parties une grande sécurité par la responsabilité personnelle du notaire et la solidarité de tous les notaires de France.
\* Ils sont conservés indéfiniment, les minutes ayant le caractère d'archives publiques.

Les ventes judiciaires immobilières Pourquoi?

- Les ventes à "la Barre du Tribunal" sont l'aboutissement de procédures judiciaires :
- de saisies immobilières : (un débiteur ne paye pas ses créanciers...),
- de sortites d'indivision : (des héritiers ne s'entendent pas... des époux ne s'entendent pas sur un partage après divorce),
- de liquidations judiciaires : (ex. faillites).

Un marché immobilier important en déroute. Le rôle de l'Avocat a deux facettes :
- Avocat du créancier.
Il conseille la procédure la plus adaptée pour recouvrer la créance.
- Avocat du débiteur.
Il recourt aux moyens que fournit la loi :
- demande de délais
- application de la législation sur le surendettement
- rééchelonnement de l'amortissement de la dette : (réduction du taux d'intérêt...).

Les enchères sont portées par un Avocat. Elles sont publiques, au plus offrant et sous le contrôle du juge.

Envoyez le bon sans affranchir à : Service Clients - Libre réponse 94114 35099 Rennes Cedex 9. 02 41 80 88 80 (hors d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 18h CODE : 5222CFIR/APPI

OUI, je souhaite m'abonner au Pack famille Le Courrier de l'Ouest : Pendant 2 mois 7j/7, le journal papier livré à domicile pour 30€ au lieu de 80,90€, soit 62% de réduction. INCLUS, un accès aux contenus numériques à partager avec 4 proches de mon choix.

Je complète mes coordonnées Mme/M. Nom Prénom Adresse CP Ville France Tel. Email. Je laisse mon email pour bénéficier des contenus numériques.

Je règle 30€ par : Date et signature obligatoires : [ ] chèque bancaire ou postal à l'ordre du Courrier de l'Ouest. Vous préférez régler par carte bancaire? Rendez-vous sur abo.courrierdelouest.fr/2mois.

\*Vos conditions sur abo.courrierdelouest.fr/2mois. Vos données personnelles font l'objet de traitements informatiques de la part de la société Le Courrier de l'Ouest et sont utilisées notamment pour gérer votre abonnement, vous informer sur nos produits et services analysés ainsi qu'à des fins de relations commerciales. Elles seront conservées 3 ans après la fin de votre contrat sauf dispositions légales contraires. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, d'opposition, de limitation de données, en vous adressant directement par email à : pap@lecourrierdelouest.fr ou par courrier à : DPO SPA Ouest-France - 10, rue du Bac - 59501 Roubaix Cedex 9 ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL. Société des Publications du Courrier de l'Ouest - SA au capital de 388 226 € - 4, boulevard Albert Blanchon - 49050 Angers - RCS Angers 715 669 357. IRI FR23735A.05A175.

Annick COLLOT  
52 bis rue Rabelais  
49000 ANGERS  
Tel. : 06.70.35.78.62  
[annickcollot500@gmail.com](mailto:annickcollot500@gmail.com)

Monsieur Patrice PEGE  
Président du Syndicat Mixte du Bassin de  
L'Authion et de ses Affluents  
1, Boulevard du Rempart  
49250 BEAUFORT EN VALLEE

Date du complément d'enquête publique: du lundi 11 décembre 2023 au vendredi 12 janvier 2024  
Arrêté d'ouverture du complément d'enquête : DIDD-BPEF-2023 n° 324

## PROCES VERBAL DE SYNTHESE

### Références :

Code de l'environnement : articles L.123-1 et suivants et R.122-1 et suivants, L.181-1 et suivants L211-7, R 123-1 et suivants, R181-1 et suivants et R 214-88 à R 214-103 ;  
Code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L 151-36 à L 151-40 ;  
Code des collectivités locales ;  
Code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles L 300-1 et suivants, L311-1 et suivants et R311-10 et suivants ;  
Arrêté préfectoral : DIDD-BPEF-2023 n° 324 du 23 novembre 2023  
Décision du Tribunal administratif de Nantes E23000208/49 en date du 22 novembre 2023

Monsieur le Président,

En application des textes cités en référence, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance le procès-verbal de synthèse, que j'ai établi, relatant le déroulement du complément d'enquête publique ayant pour objet :

Le projet du Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses affluents (SMBAA) relatif aux travaux de réhabilitation et d'entretien des cours d'eau du Réseau Stratégique du Territoire à Risque Inondation (RSTRI) des cours d'eau du Val d'Authion, dans les formes prescrites par le code de l'environnement en vue de :

- La déclaration d'intérêt général des travaux,
- La délivrance de l'autorisation environnementale.

Ce complément d'enquête fait suite à une première enquête qui s'est déroulée du lundi 18 septembre au jeudi 19 octobre 2023 pour laquelle le registre d'enquête de la commune de Mazé – Milon n'a pas pu être restitué à l'issue de l'enquête.

Ce complément d'enquête porte uniquement sur le territoire de la commune de Mazé – Milon.

Le complément d'enquête s'est déroulé conformément à l'arrêté préfectoral DIDD-BPEF-2023 n° 324, du lundi 11 décembre 2023 au vendredi 12 janvier 2024 inclus.

Pendant la durée du complément d'enquête le public pouvait consulter le dossier, qui a été soumis à l'enquête publique initiale, et déposer ses observations à la Mairie de Mazé – Milon.

Les observations pouvaient en outre être formulées par courrier électronique à l'adresse suivante [pref-enqpub-rstri-authion@maine-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-enqpub-rstri-authion@maine-et-loire.gouv.fr) ou par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur à la Mairie de Mazé – Milon dans la période d'ouverture du complément d'enquête (cachet de la poste faisant foi).

Comme prévu dans l'enquête initiale concernant la commune de Mazé – Milon, je n'ai pas tenu de permanence pour ce complément d'enquête publique.

La publicité a été effectuée de manière satisfaisante.

A la fin de l'enquête, j'ai procédé à la clôture du registre de la Mairie de Mazé - Milon.

Le complément d'enquête publique n'a donné lieu à aucune observation et à aucune demande de ma part.

Toutes les réponses aux observations formulées par le public et par moi-même ont été données dans le procès-verbal de l'enquête publique initiale.

Il n'est donc pas attendu de mémoire en réponse de votre part pour ce complément d'enquête publique.

Le présent procès-verbal de synthèse signé par vous sera inséré dans le rapport que j'établirai dans le cadre de la mission de commissaire enquêteur qui m'a été confiée.

Le procès-verbal est établi en deux exemplaires.

Conformément, aux textes en vigueur, ces documents seront rendus publics.

En vous remerciant de votre attention,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Angers, le 16 janvier 2024

Le Président du SMBAA

**SYNDICAT MIXTE BASSIN AUTHION  
ET SES AFFLUENTS**

1, Bd du Rempart - B.P. 57  
49250 BEAUFORT-EN-VALLÉE

Tel. 02 41 39 72 81  
Patrice PEGE

Le Commissaire enquêteur



Annick COLLOT